

HYPOTHÈSE 2



PARTICULARITÉS DE L'HYPOTHÈSE 2 :

Néant. Aucune autre modification.

N.B. : les 2 hypothèses présentées ici, ainsi que les propositions de plantation, etc. de la page 1 ont été mises au point par la Direction de l'Aménagement Urbain (D.A.U.) de la Ville de Paris. Il faut noter que la Préfecture de Police (qui a en charge la circulation à Paris) ne s'est pas prononcée sur ces propositions !

Deux hypothèses à l'étude pour un nouveau plan de circulation

On trouvera sur cette double page deux nouvelles hypothèses de modification du plan de circulation, proposées par la D.A.U. (l'hypothèse 1 étant celle de la Préfecture de Police présentée dans notre dernière Lettre).

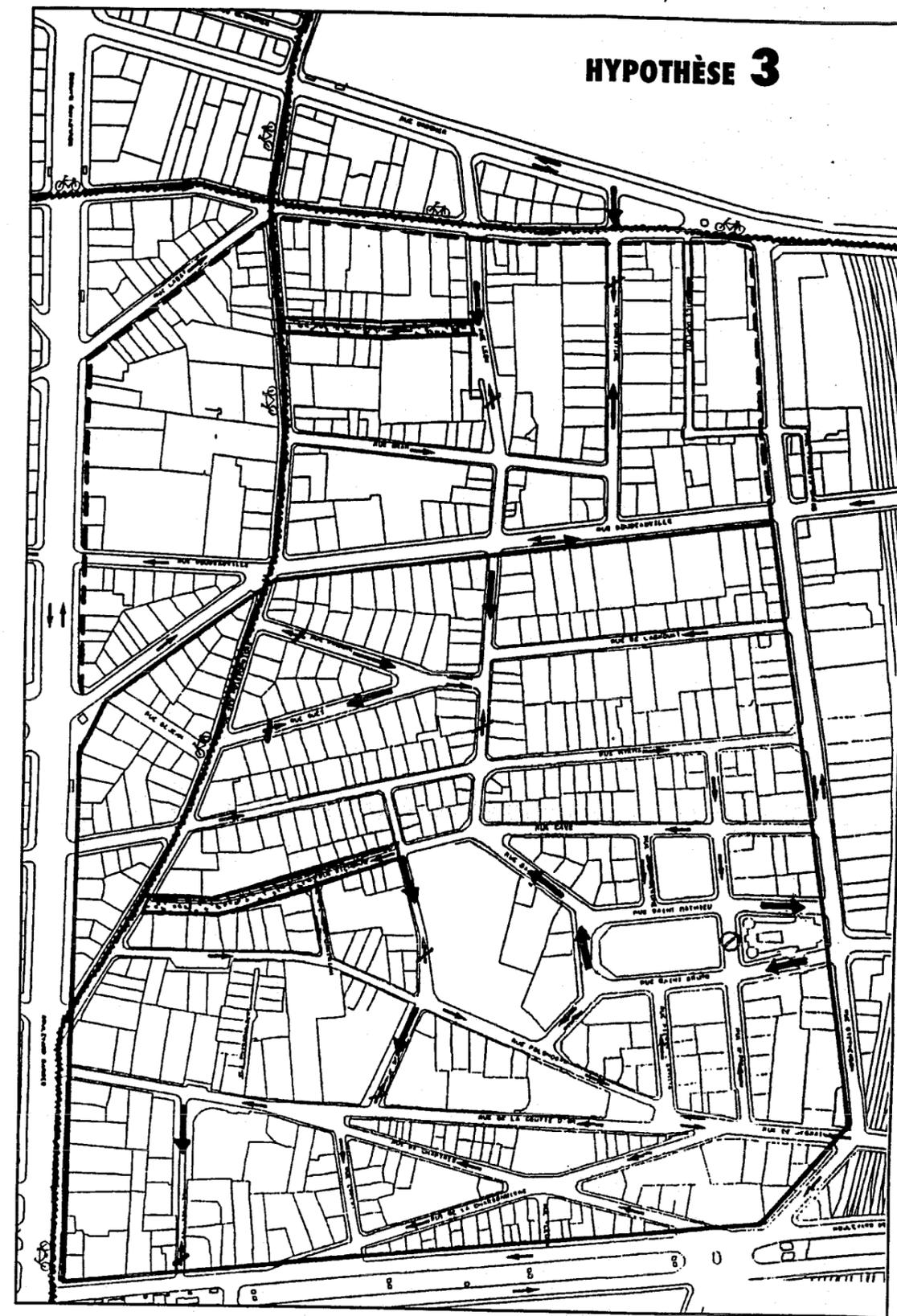
POINTS COMMUNS AUX 2 HYPOTHÈSES :

- Création d'une «zone 30» (Barbès, Poulet, Doudeauville, Stephenson, Tombouctou et Chapelle) étendue (Barbès, Labat, Marcadet, Stephenson, Chapelle).
«Zone 30» : zone dans laquelle l'aménagement des rues empêche les automobilistes de dépasser 30 km/h
- Création de 2 «zones 15» rue Richomme (de la rue des Gardes à la rue des Poissonniers) et rue Pierre-Budin, et ce du fait des nombreuses écoles.
«Zone 15» : zone dans laquelle l'aménagement des rues empêche les automobilistes de dépasser 15 km/h
- 2 itinéraires "vélos" à l'étude (Bd Barbès-rue des Poissonniers et rue Marcadet) pour permettre deux axes nord-sud et est-ouest).
- Modification des sens de la partie de la rue des Gardes comprise entre Polonceau et Goutte d'Or, des rues de Suez et Panama, de la rue des Islettes.
- Mise en sens unique des rues St Mathieu et St Bruno autour de l'église "pour élargir et planter les trottoirs" et neutralisation du stationnement sur la partie de la rue Affre comprise entre l'église et le square.
- Mise en double sens de la partie de la rue Doudeauville comprise entre la rue Stephenson et la rue des Poissonniers, et ce "pour réduire sa commercialité et renforcer son caractère résidentiel".
- Création d'un terre-plein central à l'angle Polonceau, Pierre l'Ermite et Goutte d'Or.

	Itinéraires vélo à l'étude
	Nouveau sens de circulation automobile
	Zone 30 km/h
	Extension de la Zone 30
	Zone 15 km/h

N.B. : l'hypothèse 1 (Préfecture de Police) est semblable à l'hypothèse 2 sans création de zones 30 ou 15, sans itinéraires vélo et avec maintien du sens unique rue Doudeauville.

HYPOTHÈSE 3



PARTICULARITÉS DE L'HYPOTHÈSE 3 :

Inversion du sens de la rue Léon "pour faciliter la desserte interne du quartier".

Cette inversion a plusieurs conséquences :

- inversion du sens de la rue Ernestine (sauf la partie comprise entre Marcadet et Ordener),
- rue St Luc : mise en sens unique de sa partie longeant l'église et inversion de sens entre la rue St Mathieu et la rue Cavé,
- inversion du sens de la rue des Gardes dans son entier.

Appel à la solidarité des "Réfugiés de St Ambroise"

Depuis le 10 avril dernier, ces familles, qui demandent à être régularisées, sont réfugiées dans les anciens entrepôts de la SNCF, rue Pajol, dans le 18ème. Les problèmes qu'elles rencontrent sont partagés par de plus en plus d'habitants de la Goutte d'Or, vivant ici depuis longtemps : des parents d'enfants français (donc inexpulsables) qui n'obtiennent pas leur titre de séjour, des étrangers (ères) marié(e)s à des français(es) considérés comme indésirables, des familles dont les enfants ont suivi toute leur scolarité ici et pour lesquelles on remet en cause le titre de séjour des parents, etc...

Voilà pourquoi nous donnons la parole à ces "réfugiés" qui en appellent à la solidarité des habitants du 18ème :

"Le 18 mars 1996, 300 personnes (familles, personnes seules) ont investi l'église Saint-Ambroise pour attirer l'attention sur la situation injuste dans laquelle les ont placées les lois et circulaires anti-immigrés.

Malgré les multiples pérégrinations (nous avons déménagé), la fatigue, les expulsions policières, les intimidations, notre détermination reste intacte. Nous, sans papiers de Saint-Ambroise, sommes décidés à rester ensemble pour poursuivre le combat.

Depuis le 10 avril dernier, nous sommes au 22, rue Pajol, dans le 18e arrondissement. Nous lançons un appel à tous les habitants, associations, syndicats, pour une forte

mobilisation autour du groupe de sans papiers de Saint-Ambroise :

- pour élargir le soutien
- pour engager la réflexion sur la question de l'immigration
- pour tisser les liens de solidarité nécessaires pour la poursuite de la lutte.

Nous appelons les bonnes volontés pour que se crée dans votre arrondissement un fort mouvement de soutien, étant convaincus que c'est l'union qui fait la force.

Unis et solidaires contre l'arbitraire et l'injustice
Pour une mobilisation forte Français/Immigrés
22, rue Pajol (métro Marx-Dormoy ou La Chapelle)
Les réfugiés de Saint-Ambroise et leur comité de soutien
Pour tout contact : Tél./fax : 46 07 16 19"

Ceux qui le souhaitent peuvent marquer leur solidarité en passant sur place (notamment le week-end où des opérations "portes ouvertes" sont souvent organisées), en en parlant autour de soi, mais aussi par un soutien matériel.

En effet, parmi les 300 personnes présentes, il y a une centaine d'enfants, et les besoins sont grands. Pour plus de précisions, contactez le 46 07 16 19.

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Poste : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint** : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

"Paris-Goutte d'Or- La Lettre" - 1er supplément au n°36 de "PARIS-GOUTTE D'OR" - avril 1996 - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS
Dr de la Publication : Michel Neyreneuf - N° de Commission Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : avril 1996 - Imprimerie : I.D.G.